

Coller ci-dessous l'étiquette code barre correspondant à l'épreuve

P9 - 00093

269-00-150160  
ESSECAEHE

Date : 29.04

Epreuve / Sous épreuve : ESH ESSEC.

Code Epreuve : 269

Paquet 14

Nombre de copies supplémentaires : 1

Note

attribuée :

20

### Groissance et inégalités

Dans De la liberté du travail (1845), Charles DUNOYER affirmait : « Réduisez tout à l'égalité et vous aurez tout réduit à l'inaction ? » L'égalité serait un processus désincitatif qui, à terme, réduirait l'activité économique, chacun se reposant sur la générosité d'autrui.

Si l'égalité est négative à la croissance, cela signifie - c'est la thèse de DUNOYER - que les inégalités, entendues comme différences entre les individus qui se traduisent par une hiérarchie économique et symbolique au sein de la société, sont condition nécessaire à la croissance. Ces inégalités se conçoivent à différentes échelles : les inégalités mondiales renvoient aux inégalités entre les habitants de la planète, les inégalités internationales indiquent les inégalités de revenu moyen entre les pays et les inégalités internes s'intéressent aux inégalités au sein de chaque pays. Elles décrivent également une pluralité de phénomènes : parle-t-on d'inégalités de revenus, de patrimoine ou de possibilité d'accès à l'activité économique ?

Mais la croissance, pour être maximisée dans un souci d'efficacité économique, doit aussi s'intéresser aux opportunités données

à chaque agent. En effet, ces opportunités sont de potentielles source de croissance : les inégalités ne risquent-elles pas d'y nuire et par conséquent de freiner l'activité économique et donc la croissance ?

Dès lors, les inégalités sont-elles nécessaires à la croissance ou bien risquent-elles, au contraire, dans leur exacerbation de freiner le dynamisme économique ?

La dynamique de croissance semble a priori fondée sur l'inégalité qui en devient la source et le résultat (I). Mais pourtant une forte croissance semble parvenir à se maintenir parallèlement à une dynamique réduction des inégalités (II). Finalement, l'augmentation récente des inégalités semble peser négativement sur la croissance. Le statut des inégalités évolue : elles deviennent désormais frein à la croissance en réduisant les opportunités disponibles pour chaque agent. (III).

\*

\* \*

La dynamique de la croissance semble fondée sur les incitations qui, certes, conduisent à une hausse des inégalités mais sont source d'efficacité économique (A). Les inégalités de revenus qui en résultent motivent en effet l'action des agents (B). Enfin l'inégalité de patrimoine semble également permettre plus d'investissement et donc plus de croissance (C).

- o Inégalité et croissance économique semblent aller de pair.  
La notion d'égalité renvoie en effet à une conception de justice sociale qui peut entrer en conflit avec le souci d'efficacité économique. Cette contradiction conceptuelle a été d'abord abordée par OKUN (Efficiency and equity: the big trade off, 1975) qui la présente sous forme de dilemme: la société a le choix entre plus d'égalité ou plus de croissance. Les politiques de lutte contre les inégalités agissent sur le revenu marchand (en modifiant le partage du valeur ajoutée entre capital et travail), le revenu disponible (en modifiant la distribution des revenus au sein de la population) ou le revenu agusté (en développant des infrastructures disponibles à tous). Mais ces politiques se traduisent par une perte d'efficacité: augmenter la redistribution est déincitatif et pondéreux; les hauts revenus diminue l'épargne nationale et donc l'investissement. Ces politiques ne répondent donc qu'à des conceptions philosophiques voire morales de ce que doit être une société, mais ce faisant elles bident la croissance économique.

Les inégalités de revenu semblent en effet à la source de toute entreprise par les agents est la volonté d'accroître ses ressources. Ainsi la figure de l'innovateur chez SCHUMPETER (Théorie de l'évolution économique, 1912) révèle cette motivation primaire qui est l'extraction d'une rente de monopole. Ainsi les systèmes de brevet devaient protéger les innovations qui ont joué un rôle significatif dans le développement des économies occidentales montrent que le

seul moyen de stimuler l'innovation est de la rémunérer grâce à une rente d'innovation d'une durée variable. Empêcher ces inégalités de revenus de se faire, par exemple en rendant public le fonctionnement des innovations, mènerait certes à une distribution plus égalitaire des revenus, mais freinerait la croissance. Comme l'affirme François BOURGOGNON dans La Démocratisation de l'inégalité (2012): « redécouper un gâteau de façon plus égalitaire n'agrandit pas le gâteau ».

Outre ces inégalités de revenus, qui peuvent être appréhendées comme du flux d'inégalités, le stock d'inégalités, c'est-à-dire le patrimoine, semble également jouer un rôle significatif pour permettre une croissance durable. Ainsi RICARDO (Des principes de l'économie politique et de l'impôt, 1817) estime que seuls les profits permettent d'assurer la croissance à long terme, car ils permettent aux détenteurs des moyens de production d'investir. L'état stationnaire, qui correspond à une croissance réduite à la progression de la population, est en effet atteint quand les profits sont nuls du fait de salaires trop hauts tirés par le prix du blé. Pour formaliser cette approche, KALDOR ("Alternative theories of distribution" in Review of economic studies, 1956) montre que l'épargne d'un pays est fonction de la place qu'occupent les profits dans le partage des revenus. En notant  $\Pi$  les profits,  $w$  les salaires,  $s_w$  la propension à épargner des salariés et  $s_\pi$  la propension à épargner des capitalistes on obtient:

$$S = S_w \cdot w + S_{\pi} \cdot \pi \quad (\text{NB: } S_{\pi} > S_w \text{ car les détenteurs}$$

$$\Leftrightarrow S = S_w (Y - \pi) + S_{\pi} \cdot \pi \quad \text{de capitaux ont une plus forte tendance à épargner)}$$

$$\Leftrightarrow S = S_w \cdot Y - S_w \cdot \pi + S_{\pi} \cdot \pi$$

$$\Leftrightarrow \frac{S}{Y} = S_w + \frac{\pi}{Y} (S_{\pi} - S_w)$$

Le taux d'épargne national  $\frac{S}{Y}$  est donc cromium à la part des profits dans le revenu national. Tenter de réduire ces inégalités peserait alors négativement sur la croissance.

Ainsi, les inégalités - quelle que soit leur forme - semblent permettre un dynamisme économique qui nous contraint, comme l'avait fait OKUN, à laisser la question de la lutte contre les inégalités au domaine politique tandis que l'activité économique efficace tend à les accorder.

Pourtant, la croissance semble également permettre, par définition, une augmentation de la production de richesses dont on constate qu'elles ont pu être plus équitablement distribuées sans nuire à la croissance.

\*

\* \*

En effet, la croissance (rempli) permettre, en produisant des richesses, une amélioration du bien-être qui conduit

à une réduction des inégalités mondiales (A). Outre cette distribution internationale plus égalitaire, la croissance semble permettre une réduction des inégalités à l'échelle domestique (B). Finalement, l'activité économique semble trouver un juste équilibre entre réduction des inégalités et croissance (C).

La croissance semble permettre à l'échelle mondiale de la réduction des inégalités. Ainsi, François BOURGOGNON souligne la dynamique en cours qui est une dynamique d'égalisation des conditions de vie à l'échelle internationale. En effet, l'internationalisation des économies a conduit à mondialiser les fruits de la croissance et a donc permis un rattrapage en cours relatif mais bel et bien amorcé. Par exemple, le revenu moyen d'un Chinois en 1980 atteignait 4% du revenu moyen européen, aujourd'hui, c'est près de 20%. La croissance permet donc une réduction des inégalités mondiales, même si pour BOURGOIGNON, elle s'accompagne d'une augmentation des inégalités internes (le coefficient de Gini chinois passe de 0.39 en 1990 à 0.49 aujourd'hui, ce qui indique une distribution moins égalitaire des revenus) sur laquelle nous reviendrons.

Pourtant, une forte croissance semble aussi pouvoir s'accompagner d'une réduction des inégalités internes. Ainsi, Thomas PIKETTY dans Le Capital au XXI<sup>e</sup> siècle (2013) souligne que les Trente Glorieuses, période où le taux de croissance annuel moyen était de 4,9%, la distribution des revenus était assez égalitaire et qu'on pouvait en une vie de travail accumuler

suffisamment de richesses pour dissiper les inégalités de naissance. En outre, ce qu'il nomme la "force de divergence" ( $r > g$ ) n'était pas vérifiée notamment du fait de la force œcuménique qui égalait la rémunération du capital (qui, empiriquement, gravite autour de 5%). Cette dynamique d'égalisation des revenus grâce à la croissance est formalisée par Simon KUZNETS ("Economic Growth and income inequality", in American Economic Review, 1956) qui en décrit une relation :

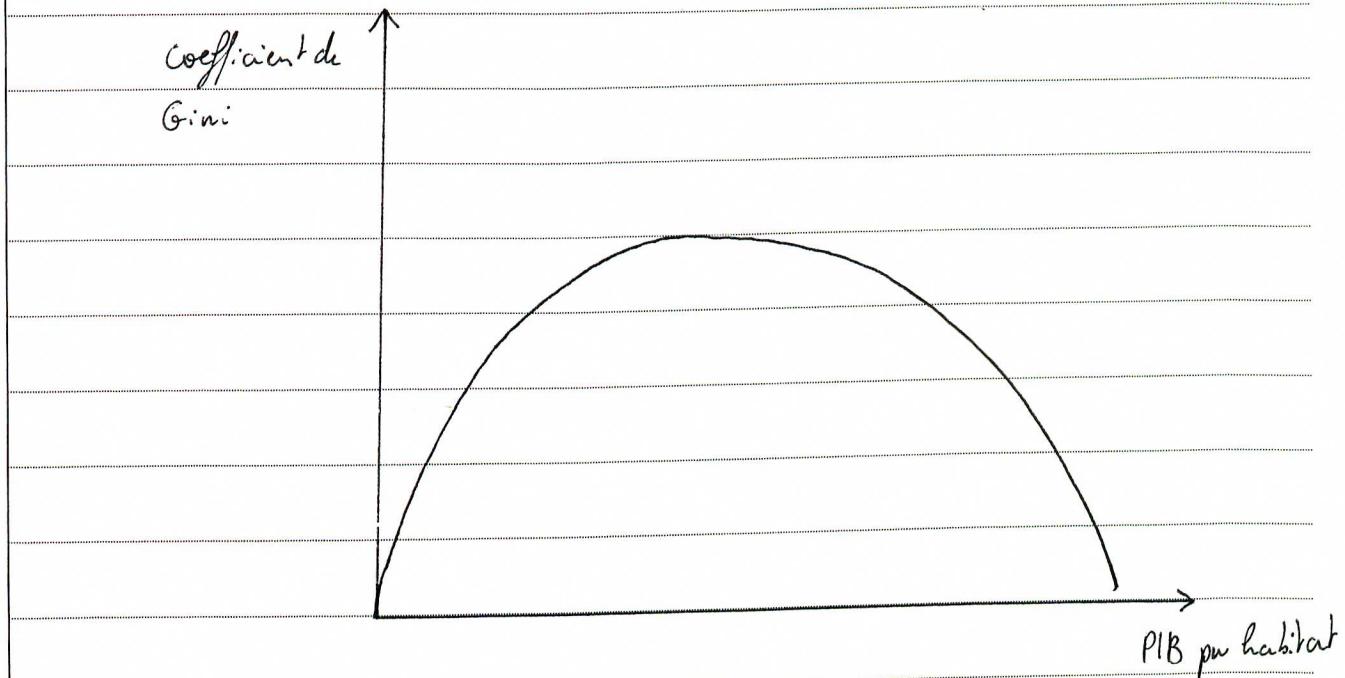


FIGURE 1: LA DYNAMIQUE DES INÉGALITÉS

DANS UN CONTEXTE DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE

SELON KUZNETS

Ainsi la croissance, qui au départ ne concerne que quelques uns, se répand dans la population selon une logique de ruisselement (trickle down). La croissance économique permet donc bien la réduction des inégalités.

Enfin, on peut considérer que la contradiction entre

une croissance dynamique et une répartition égalitaire des revenus semble trouver un compromis. Les institutions mettent en place des mécanismes pour redistribuer plus justement les fruits de la croissance, comme le salaire minimum indexé sur la croissance (SMIC) en France en 1969. Cela garantit une égalité toute relative de la répartition qui est associée au processus de croissance. Ainsi les pays développés ont tous un coefficient de Gini stable entre 0,3 et 0,35 comme si la croissance tendait à une redistribution de cet ordre. Croissance et égalité semblent dès lors pouvoir être associées.

Pour un récent rapport de l'OCDE (La dynamique de l'inégalité des revenus et son impact sur la croissance, 2014) semble moins contraindre à pondérer le constat jusqu'ici opéré. En effet, la croissance dans les trente dernières années a été accompagnée d'une augmentation significative des inégalités. Plus encore celle-ci semblent peser négativement sur la croissance.

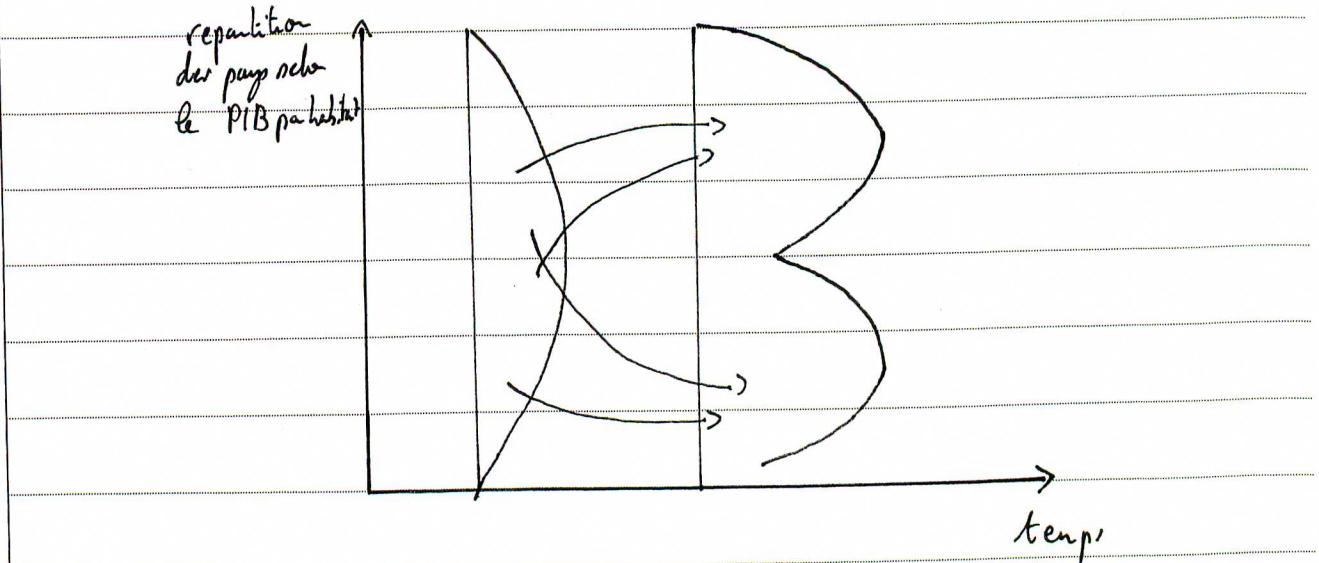
\*

\* \*

En effet, les inégalités doivent être source d'incitation mais quand elles se pérennisent, elles deviennent uniquement contrainte pour certains individus et privilège pour d'autres, manant

l'article premier de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen (1789) qui affirme: "Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune". La croissance semble alors le privilège de quelques uns à l'échelle mondiale, ce qui accroît les inégalités internationales (A). En outre, les inégalités interdisent à certains d'accéder à l'activité économique, ce qui est source d'inefficacité (B). Les inégalités croissantes mènent alors à une dynamique de croissance faible et d'inégalités accrue qui souligne le besoin de lutter contre celle-ci dans un souci d'efficacité économique: le dilemme d'OKUN n'est plus de mise (C).

La croissance ne semble pas diminuer les inégalités mondiales mais plutôt les accroître si certaines conditions ne sont pas remplies. Ainsi, la dynamique mondiale de distribution des richesses semble être une dynamique de polarisation comme le souligne Danny QUAH ("Growth and convergence in models of distribution dynamics", 1996)



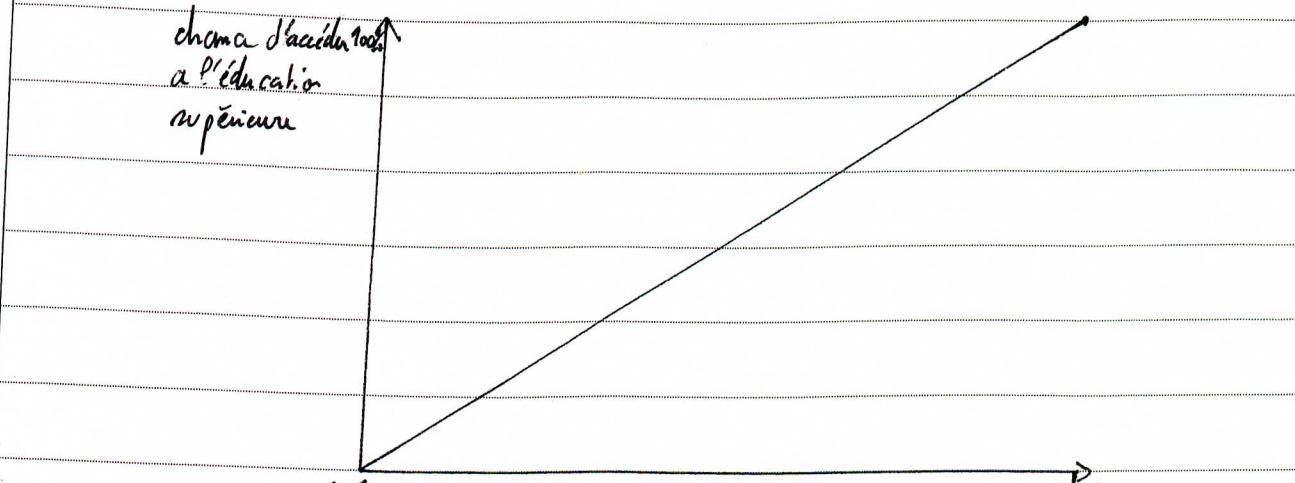
FIGUREZ: LA DYNAMIQUE DE POLARISATION  
DE LA DISTRIBUTION DES RICHESSES

SELON QUAH

Ainsi, la croissance profite inégalement à tous les pays et comme le montre DILANOVIC ("Global inequality: what it is and why it matters", 2006), les pays émergents ont vu leur revenu s'accroître de 61% au cours des années 2000 alors que celui des pays les moins avancés (PMA) stagnait. On constate aussi un "effet de seuil" pointé par BARRO et SALA-I-MARTIN ("Convergence", in *American Economic Review*, 1999) qui nous révèle que la croissance mondiale est fondamentalement inégalitaire tant que tous les pays n'y auront pas également accès. Cette polarisation semble issue d'inefficacité économique puisque elle ne permet pas à certains pays d'utiliser pleinement leurs capacités de production.

Effectivement, l'inégalité croissante semble synonyme de manque à gagner. Ainsi, dans la mesure où les plus pauvres n'ont pas toujours les ressources nécessaires pour pouvoir investir dans leur éducation (PERROTTI, 1995), cela les empêche alors de pleinement déployer leurs talents. Ainsi, Amartya SEN dans *Poverty and famine* (1981) déplore qu'une grande partie de la population indienne ne puisse pleinement s'accomplir et préconise ainsi que chacun ait les mêmes capacités, c'est-à-dire les mêmes opportunités pour agir dans la vie économique. Cette inégalité et ce manque d'investissement se traduisent par un défaut d'éducation pour un grand nombre d'autant plus dommageable que le capital humain est un facteur clé de la croissance (LUCAS, "on the mechanics of economic development", 1988).

in journal of monetary economics, 1986). Ce défaut d'investissement dans l'éducation entraîne aussi, pour les inégalités internes où les plus défavorisés ont moins de chance d'accéder à l'éducation supérieure. Ainsi une étude récente d'Emmanuel SAEZ et Ray CHETTY (2014) dégage par l'étude statistique la relation suivante.



Lecture: une personne issue du dernier centile de la population a près de 100% de chance d'accéder à l'éducation supérieure (place dans la hiérarchie des revenus)

FIGURE 3: LA RELATION DE SAEZ ET CHETTY  
DANS L'INÉGALITÉ D'ACCÈS À L'ÉDUCATION  
AUX ETATS UNIS

Le défaut d'éducation semble avoir des conséquences négatives sur la croissance. Le rapport de l'OCDE déjà cité estime ainsi: à 8 points de croissance cumulée la croissance perdue par les Etats-Unis au cours des trente dernières années.

Finallement, ces inégalités qui se perpétuent du fait de la reproduction sociale (BOURDIEU, Ces Héritiers) conduisent à une situation d'allocation sous-optimale des

ressources. Celles-ci a vocation à se pérenniser dans un contexte de croissance faible (du fait de la force de divergence). Ces inégalités n'entraînent pas uniquement une croissance plus faible que ce qu'elle ne provoquait (qui révèle la non-optimalité) mais génère aussi de l'instabilité. Pour KUNTHOF et RANCIÈRE ("endettement et inégalité", in Finances et développement, 2010), la crise de 2008 serait liée en partie aux fortes inégalités. La part des revenus capturés par les plus riches aux Etats-Unis représentait selon eux 35% du total des revenus en 2007 à la veille de la crise, cette part était la même en 1988, juste avant la crise de 1989. Ces inégalités croissantes sont alors source d'instabilité puisque le développement d'instruments financiers complexes qui sont, dans une certaine mesure, à l'origine des crises. Ainsi, les inégalités ne sont pas simplement en partie responsables d'une croissance faible, elles sont également en partie responsables des crises financières et donc rentrent doublément en contradiction avec le processus de croissance.

#

#

#

Les inégalités semblent, en développant les inégalités, être condition à la croissance. Pour ces inégalités, d'abord bénéfiques, se pérennisent et deviennent source d'inefficacité à l'échelle mondiale comme à l'échelle domestique.

Les évolutions récentes du partage de revenu qui montrent

Coller ci-dessous l'étiquette code barre correspondant à l'épreuve

S'il s'agit d'une copie supplémentaire, reportez ici le code à 6 chiffres situé sous le code barre :

-----

Date : 29.04

Epreuve / Sous épreuve : ESH ESSEC

Code Epreuve : 269

Nombre de copies supplémentaires : 1

(numérotez les pages dans le cadre en bas à droite)

Note

attribuée :

certains à parler de "combe de Kuznet inversée" et qui se traduisent, par exemple, par la captation de 95% des hausses de revenus aux Etats-Unis par les 1% les plus aisés soulignent la nécessité de repenser en profondeur notre système de redistribution. En effet, la question des inégalités pensée dans une optique du croissance n'est plus uniquement une question de justice sociale, mais bel et bien une nécessité en termes d'efficacité économique.